

**FSCF**

**2024**

**2028**

---

**PLAN DE  
DÉVELOPPEMENT  
FÉDÉRAL**

35 ACTIONS ENGAGÉES



Fédération  
Sportive  
et Culturelle  
de France



Le 22 novembre 2024 un nouveau comité directeur a été élu, qui portera les ambitions de notre fédération pendant les 4 prochaines années. Parallèlement, l'assemblée générale a adopté le plan de développement fédéral 2024-2028 ; Une feuille de route ambitieuse, pragmatique, au plus proche des préoccupations territoriales, conçue par l'ensemble des acteurs de la fédération (comité directeur, comités régionaux et départementaux, commissions nationales, salariés du siège et du territoire). Il se compose de 5 intentions :

## **VALORISER UN PROJET SPORTIF ET CULTUREL**

Un de nos objectifs est d'être au plus proche de nos structures affiliées et de nos licenciés pour développer le sentiment d'appartenance, mais aussi pour une meilleure lisibilité et une optimisation de notre notoriété. Pour ce faire, il était essentiel que nos outils de communication soient à la hauteur de nos ambitions et qu'ils soient à disposition du plus grand nombre de nos adhérents et de nos associations.

## **POURSUIVRE ET DYNAMISER L'ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL**

Grand projet de la mandature précédente, cette deuxième intention reste une priorité pour les quatre années à venir. En nous appuyant sur les diagnostics territoriaux réalisés par la Direction technique nationale et les services de la fédération, nous poursuivrons le travail engagé, d'une part en redéfinissant le rôle des comités régionaux et départementaux, d'autre part en formalisant les missions des élus. C'est en développant les échanges de bonnes pratiques, en apportant un appui technique à nos territoires et en assurant une plus grande efficacité des relais entre la fédération et son territoire que nous atteindrons ces objectifs.

## **ACCUEILLIR PLUS DE PUBLIC PAR UNE OFFRE D'ACTIVITÉS ET DE PRATIQUES**

Pour être plus nombreux, il faudra tout d'abord redéfinir les rôles et les missions des commissions nationales et ceux de leurs membres. Une innovation marquante de cette mandature sera la création des postes de conseillers au développement des activités fédérales. Leur mission sera d'accompagner nos commissions nationales et d'assurer leur développement : développement en termes de règlements, de compétitions, de formations. C'est aussi l'idée d'accompagner, où ce sera possible, nos territoires par la création de commissions régionales et départementales et de montrer que la FSCF est une fédération multisports, multiculturelle et de jeunesse. En effet, les activités jeunesse, que ce soit l'organisation de séjours ou les formations BAFA, constituent une des forces de la fédération.

## FORMER LES ACTEURS FÉDÉRAUX

Intensifier et diversifier l'offre de formation fédérale et en assurer la promotion dans sa globalité est un enjeu d'avenir et de pérennité pour notre institution. Il est important de sensibiliser, motiver l'ensemble des acteurs à se former : les dirigeants, les encadrants d'activités (avec le Brevet d'Animateur Fédéral), les juges, les arbitres, les jurés sous les formats hybrides proposés maintenant (e-learning et présentiel). Les conseillers au développement des activités fédérales auront un rôle important à jouer. La formation, c'est notre ADN que l'on retrouve également dans la formation BAFA-BAFD pour laquelle nous sommes aujourd'hui un des acteurs principaux.

## ASSUMER NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) est la contribution réfléchie, volontaire de la fédération à promouvoir des pratiques éthiques, inclusives et durables : c'est une volonté que l'ensemble de la population fédérale doit s'approprier pour le bien-être et la pérennité de notre institution. Elle est au cœur de l'engagement fédéral. Cet axe prioritaire de la mandature doit s'inscrire dans une démarche de responsabilité, comme une culture commune pour l'ensemble des partenaires de la fédération et des acteurs fédéraux. C'est, dans ce cadre, redéfinir la démarche qualité de notre fédération et bien évidemment le développement du programme « Vivre club ».

Enfin, et peut-être surtout, ce plan de développement doit guider notre action pour au moins les quatre prochaines années. Il constitue à la fois un document de référence pour tous les différents acteurs fédéraux, un support à notre action collective et une aide à la mise en place de projets permettant l'expression de chacun dans le respect des orientations fédérales. Il n'a pas pour volonté de contraindre, d'entraver les initiatives, mais au contraire de les impulser et les accompagner tout en intégrant la nécessaire adaptation au contexte actuel, à son évolution et aux moyens dont nous disposons.

Ce document est également conçu pour aider nos comités régionaux et nos comités départementaux dans l'élaboration de leur propre plan de développement territorial, avec leurs spécificités bien sûr, mais aussi dans la cohérence du projet commun. Ce plan de développement fédéral est le nôtre, le vôtre. Il doit nous permettre collectivement de préparer la fédération de demain et son avenir. Ainsi, vous l'aurez compris, le plan de développement fédéral 2024-2028, simple et accessible au plus grand nombre, doit nous amener, certes, à « faire fédération », mais surtout à « faire société » et à marquer de notre empreinte la société d'aujourd'hui.

**Christian BABONNEAU**  
Président de la fédération

# SOMMAIRE



## INTENTION 1

07

### UN PROJET SPORTIF ET CULTUREL VALORISÉ ET RECONNU

- 08 **ACTION 1** | Améliorer les outils de communication à destination des structures affiliées
- 08 **ACTION 2** | Optimiser l'expérience utilisateur au sein des outils digitaux de la fédération
- 09 **ACTION 3** | Développer la communication en direct avec les licenciés
- 09 **ACTION 4** | Accroître le sentiment d'appartenance à la fédération de nos différents publics sur le territoire
- 10 **ACTION 5** | Améliorer la visibilité de la fédération auprès d'une cible externe
- 10 **ACTION 6** | Développer la présence de la fédération dans les différents réseaux institutionnels
- 11 **ACTION 7** | Créer une stratégie fédérale événementielle

## INTENTION 2

12

### POUR SUIVRE ET DYNAMISER L'ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

- 13 **ACTION 1** | Redéfinir les rôles et les missions des comités régionaux et départementaux
- 13 **ACTION 2** | Formaliser les missions pour les élus et les nommés des comités régionaux et départementaux
- 14 **ACTION 3** | S'appuyer sur les diagnostics territoriaux réalisés pour formaliser un plan de développement régional (incluant les comités départementaux) dans chaque région
- 14 **ACTION 4** | Développer l'échange de bonnes pratiques entre les structures territoriales favorisant le développement de synergies
- 15 **ACTION 5** | Créer des outils pour améliorer l'accompagnement des associations dans leur développement
- 15 **ACTION 6** | Apporter un appui technique aux structures territoriales pour répondre aux appels à projet

## INTENTION 3

16

### UNE OFFRE D'ACTIVITÉS ET DE PRATIQUES POUR ACCUEILLIR PLUS DE PUBLIC

- 17 **ACTION 1** | Redéfinir les rôles et les missions des commissions nationales et de leurs membres
- 17 **ACTION 2** | Réaliser une étude sur la structuration, l'organisation, l'offre et les besoins des associations affiliées
- 18 **ACTION 3** | Diversifier la pratique événementielle à la fédération
- 18 **ACTION 4** | Créer une stratégie de développement autour de la pratique non compétitive
- 19 **ACTION 5** | Créer une stratégie de développement autour des pratiques culturelles
- 19 **ACTION 6** | Affirmer la position d'acteur majeur de la fédération dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire

# SOMMAIRE



- 20 ACTION 7** | Diversifier l'approche de découverte de l'activité et multiplier l'offre de multiactivité
- 20 ACTION 8** | Créer une stratégie de développement fédéral autour de la famille en favorisant le lien intergénérationnel
- 21 ACTION 9** | Favoriser l'intégration de nouvelles activités et accompagner le développement des activités émergentes
- 21 ACTION 10** | Décloisonner les activités via les manifestations en proposant des manifestations de plusieurs activités
- 22 ACTION 11** | Développer l'offre de séjours pour nos publics (adhérents) et créer un réseau d'emploi pour nos diplômés BAFA

## INTENTION 4

23

### LA FORMATION DES ACTEURS FÉDÉRAUX, UN ENJEU D'AVENIR ET DE PÉRENNITÉ

- 24 ACTION 1** | Redéfinir un plan de formation des membres des commissions nationales, pour leur permettre de remplir leurs rôles et missions de développement de leur activité
- 24 ACTION 2** | Etendre les formations initiales à tous les animateurs d'activités, juges, arbitres, jurés et assurer une poursuite d'acquisition et de développement de compétences en continu
- 25 ACTION 3** | Intensifier et diversifier la promotion de l'offre de formation fédérale, dans sa globalité
- 25 ACTION 4** | Développer l'offre de formation à destination des dirigeants d'associations
- 26 ACTION 5** | Poursuivre le développement de la formation des dirigeants territoriaux (nouveaux et expérimentés)

## INTENTION 5

27

### UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT FÉDÉRAL

- 28 ACTION 1** | Intégrer la thématique de la responsabilité sociétale des organisations (RSO) comme culture commune dans chaque commission, groupe, projet, action, structure fédérale et association
- 28 ACTION 2** | Diffuser les messages/actions en faveur de la responsabilité sociétale des organisations et accentuer l'accompagnement fédéral en la matière
- 29 ACTION 3** | Valoriser l'impact social de la fédération et de ses réseaux dans les domaines de la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels, de l'accueil des personnes en situation de handicap, de la non spécialisation, de l'insertion par et dans le sport, etc.
- 30 ACTION 4** | Devenir une fédération promotrice de santé
- 31 ACTION 5** | Redéfinir la démarche qualité de la fédération
- 31 ACTION 6** | Accentuer le développement du programme « Vivre club » et conforter les associations comme lieu de vie et de lien social

# INTENTION 1

## UN PROJET SPORTIF ET CULTUREL VALORISÉ ET RECONNU

La richesse du projet fédéral nécessite d'être mise plus en valeur tant à l'interne qu'à l'externe. Notre démarche d'ouverture et d'inclusion, relayée par les structures territoriales en accompagnement des actions de proximité des associations affiliées doit être une priorité qui conduit à une meilleure reconnaissance de notre présence dans le tissu sportif et culturel national. En développant les outils d'une communication interne et externe et en créant une stratégie événementielle à tous les niveaux, la fédération fournira à tous ses acteurs les moyens d'une visibilité de son projet ouvert à tous.



## **ACTION 1**

### **Améliorer les outils de communication à destination des structures affiliées**

En ajustant la communication fédérale à destination des structures affiliées, la fédération vise à instaurer une stratégie de communication ciblée, afin de permettre à chaque acteur territorial ou associatif d'être mieux accompagné dans ses actions et impliqué dans la vie fédérale.

#### **OBJECTIF**

- › Rendre la communication plus fluide et ciblée pour aider chaque acteur à recevoir le bon soutien afin de promouvoir le projet sportif et culturel de la fédération.

## **ACTION 2**

### **Optimiser l'expérience utilisateur au sein des outils digitaux de la fédération**

Les outils digitaux de la fédération seront repensés pour en faciliter l'usage. Un site internet grand public et un extranet pour les acteurs fédéraux de tous niveaux seront créés dès le début de la mandature, pour une mise en place rapide.

#### **OBJECTIFS**

- › Développer un nouveau site internet vitrine pour améliorer l'accès et la découverte de la fédération, de ses offres et de ses actions.
- › Créer un extranet pour soutenir l'ensemble des acteurs fédéraux dans leurs missions.



### **ACTION 3**

#### **Développer la communication en direct avec les licenciés**

Le constat actuel révèle un manque d'information pour les licenciés sur les actions et projets les concernant. Un mode de communication direct, clair et ciblé sera mis en place pour répondre à ce défi. En les tenant informés des actions et projets liés à leur activité ou leur profil, la communication directe visera à renforcer leur sentiment d'appartenance à la fédération.

#### **OBJECTIF**

- › Cibler l'information auprès des licenciés pour améliorer leur connaissance de la fédération et lien qu'ils entretiennent avec celle-ci.

### **ACTION 4**

#### **Accroître le sentiment d'appartenance à la fédération de nos différents publics sur le territoire**

Pour une présentation efficace de la fédération, un outil unique à destination des dirigeants territoriaux doit être réalisé et actualisé régulièrement. Son objectif est de permettre aux associations et aux licenciés du territoire de se retrouver dans le projet fédéral et tenir la place qui est la leur dans sa mise en œuvre.

#### **OBJECTIF**

- › Elaborer un document qui facilite les éléments de langage de la fédération, qui vulgarise et simplifie sa présentation et qui liste les différents outils et conseils pour mieux communiquer quand on est dirigeant, dans le souci de développer le sentiment d'appartenance à la fédération.

## **ACTION 5**

### **Améliorer la visibilité de la fédération auprès d'une cible externe**

Pour mieux faire connaître la fédération et son offre associative, il est essentiel d'accroître sa visibilité lors d'événements externes, tant nationaux que locaux, qui revêtent une importance particulière pour les secteurs sportif, culturel et éducatif. En participant activement à ces manifestations, la fédération pourra non seulement promouvoir ses actions, mais aussi établir des liens solides avec d'autres acteurs du milieu et renforcer son influence dans ces domaines clés.

#### **OBJECTIFS**

- › Identifier les événements clés à investir pour mieux faire connaître la fédération.
- › Mettre en place un accompagnement de la présence fédérale pour ces événements et l'évaluer systématiquement.

## **ACTION 6**

### **Développer la présence de la fédération dans les différents réseaux institutionnels**

Si la fédération est déjà bien présente dans différents réseaux institutionnels des secteurs sportif, culturel et d'éducation populaire, elle n'est pas toujours reconnue pour sa capacité de mobilisation et l'engagement de ses acteurs sur tout le territoire. Afin d'améliorer la visibilité de l'action fédérale dans ses domaines d'action, il est nécessaire de développer une communication spécifique vers ces réseaux.

#### **OBJECTIF**

- › Elaborer une stratégie de communication envers les réseaux institutionnels, avec des outils spécifiques mettant en valeur l'action fédérale et la raison d'être d'une fédération affinitaire multiactivités dans le paysage associatif français.

## ACTION 7

### Créer une stratégie fédérale évènementielle

Forte de son ancrage historique dans le paysage associatif français, la fédération souhaite renforcer son attractivité et son rayonnement à travers des événements sportifs, culturels ou sociaux éducatifs de grande envergure. Il devient nécessaire de formaliser autour d'une stratégie nos intentions de développement et d'impulser une nouvelle dynamique autour de ce levier fort qu'est l'évènementiel.

#### OBJECTIF

- › Renforcer la notoriété et moderniser l'image de la fédération par l'évènementiel.

# INTENTION 2

## POUR SUIVRE ET DYNAMISER L'ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

Le développement fédéral ne peut s'envisager qu'avec un fort engagement des structures déconcentrées de la fédération à savoir ses comités régionaux et ses comités départementaux. La mise en place d'une organisation claire et efficace de ces structures, le renforcement de leur coordination et la coopération entre les différentes strates de la fédération permettront d'atteindre les objectifs en matière de notoriété, de mise en œuvre de l'objet social, d'affiliation et adhésion. Soutenir les structures fédérales en les accompagnant dans leur structuration et leur développement est une priorité. Il est nécessaire de favoriser les liens de proximité avec les associations mais aussi avec tous les acteurs institutionnels devant être au cœur du développement pour répondre aux attentes, promouvoir et financer les actions. Des moyens d'accompagnement sont déjà mobilisés, les besoins spécifiques des territoires peuvent faire l'objet de conventionnement pour contribuer au développement fédéral sur tout le territoire.



## **ACTION 1**

### **Redéfinir les rôles et les missions des comités régionaux et départementaux**

Le renouvellement des dirigeants territoriaux nécessite de travailler sur les rôles et missions des différentes structures territoriales. Il est nécessaire de clarifier les rôles, de préciser au vu des réalités actuelles les missions qui incombent à tout comité départemental et à tout comité régional. Les particularités territoriales ne dispensent pas des actes obligatoires qui relèvent des statuts et règlements fédéraux. Et au-delà des actes obligatoires à remplir, la concertation entre les niveaux régional et départemental est essentielle pour le développement fédéral.

#### **OBJECTIF**

- › Etablir un référentiel des rôles et missions incombant à chaque structure territoriale.

## **ACTION 2**

### **Formaliser les missions pour les élus et les nommés des comités régionaux et départementaux**

Les dirigeants élus et nommés au sein des comités régionaux et départementaux n'ont pas toujours la pleine connaissance des missions qui leur incombent. Le rôle fédéral qu'acceptent ces élus et nommés dans les différentes instances territoriales doit leur être précisé et décliné par mission. La formation des dirigeants des comités apportera les connaissances et compétences nécessaires à chaque administrateur pour mener à bien ses missions.

#### **OBJECTIF**

- › Fournir à tous les élus et nommés du territoire un document de référence qui pourra les aider dans leur mission de proximité avec les associations/institutions et leur rôle comme acteur du développement fédéral.

### **ACTION 3**

## **S'appuyer sur les diagnostics territoriaux réalisés pour formaliser un plan de développement régional dans chaque région**

Les diagnostics territoriaux et conventions d'objectifs de développement de la dernière mandature doivent s'étendre à toutes les régions. Ils ont permis aux comités régionaux de mieux connaître leur impact territorial et les domaines d'activités dans lesquels des actions de développement sont à conduire, mais également d'asseoir leur notoriété territoriale et de nouer des partenariats avec les acteurs sportifs, culturels, de la santé mais également de l'éducation populaire.

### **OBJECTIFS**

- › Généraliser les conventionnements et les stratégies d'accompagnement auprès des comités régionaux, en s'appuyant sur ces diagnostics territoriaux.
- › Piloter et réaliser le suivi du développement territorial.
- › Mesurer l'efficacité et l'impact des stratégies et actions menées pour un accompagnement dynamique.

### **ACTION 4**

## **Développer l'échange de bonnes pratiques entre les structures territoriales favorisant le développement de synergies**

Les expériences nombreuses et variées des structures territoriales pour dynamiser la vie fédérale dans les régions et départements souffrent d'un manque de visibilité. Les expérimentations sont toujours une source de découverte et d'enrichissement pour les autres structures qui sont parfois confrontées aux mêmes difficultés pour dynamiser une activité ou initier un nouveau projet. L'expérience des uns doit enrichir la réflexion des autres et profiter au développement de la fédération.

### **OBJECTIFS**

- › Etablir un rendez-vous régulier entre les structures territoriales pour mutualiser les nouveautés, les actions en terme de développement.
- › Elaborer un outil collaboratif afin de favoriser et faciliter l'échange entre les structures.

## **ACTION 5**

### **Créer des outils pour améliorer l'accompagnement des associations dans leur développement**

Le développement des associations constitue le moteur d'un développement fédéral. Le travail de proximité entre les associations et les structures territoriales est essentiel. Pour cela il est nécessaire de doter les structures territoriales d'outils pour assurer l'accompagnement indispensable de ce développement. Les activités sont bien sûr concernées mais également les dispositifs fédéraux de valorisation des actions associatives.

#### **OBJECTIF**

- › Concevoir des outils utiles aux structures territoriales pour assurer l'accompagnement des associations dans leur développement.

## **ACTION 6**

### **Apporter un appui technique aux structures territoriales pour répondre aux appels à projet**

Les appels à projet sont devenus la norme pour obtenir des financements à tous les niveaux territoriaux. Les actions de développement peuvent bénéficier d'un appui financier conséquent dans certains secteurs et nécessitent une connaissance de la démarche et des procédures des appels à projet.

#### **OBJECTIF**

- › Mettre en place une plateforme d'appui technique destinée aux structures territoriales pour leur permettre de s'engager dans cette recherche de financement pour leurs projets territoriaux.

# INTENTION 3

## UNE OFFRE D'ACTIVITÉS ET DE PRATIQUES POUR ACCUEILLIR PLUS DE PUBLIC

L'offre d'activités de la fédération est conséquente, sa déclinaison sous les diverses formes de pratique attendues par le public doit permettre de favoriser la pratique sportive ou culturelle d'un plus grand nombre. Les besoins de pratique vont en progressant, et la pratique en association permet d'ajouter ce qui constitue un lien social fort, indispensable face à l'évolution de la société. La fédération, par une action forte dans le développement des pratiques autour de son projet éducatif, doit imaginer les nouvelles structurations associatives, mutualisations et essaimage, qui permettront d'accueillir plus de public.





## **ACTION 1**

### **Redéfinir les rôles et les missions des commissions nationales et de leurs membres**

Acteur essentiel pour la vie des activités fédérales, les commissions nationales d'activités sont partie prenante dans le développement fédéral de leur activité. Le comité directeur doit définir des missions visant à favoriser le développement des activités sur le territoire, en prenant en considération les contraintes organisationnelles des commissions.

#### **OBJECTIF**

- › Définir le rôle et les missions des commissions nationales pour s'inscrire dans cet objectif de développement.

## **ACTION 2**

### **Réaliser une étude sur la structuration, l'organisation, l'offre et les besoins des associations affiliées**

Une connaissance actualisée de l'offre fédérale sur le territoire est le moyen de permettre d'engager des actions efficaces car correspondantes à un besoin dans nos associations au regard de leur fonctionnement actuel. La dernière étude de ce type date de 2015.

#### **OBJECTIF**

- › Identifier les priorités de l'action de la fédération et des structures territoriales pour les prochaines années en réalisant une étude détaillée.

### **ACTION 3**

## **Diversifier la pratique événementielle à la fédération**

La fédération riche d'un savoir-faire historique dans l'organisation des manifestations locales et nationales souhaite compléter et diversifier son offre événementielle. Tout en capitalisant sur ses manifestations actuelles la fédération doit s'intéresser et s'ouvrir à de nouveaux formats de compétitions et rencontres aux objectifs divers et variés liés au projet éducatif de la fédération.

#### **OBJECTIF**

- › Organiser de nouveaux événements ou rencontres en diversifiant la pratique (digitalisation, multiactivité), les catégories (open, loisir, découverte, intergénérationnel) et l'accessibilité (locale, régionale). Cela inclut aussi des collaborations avec d'autres fédérations/associations/structures.

### **ACTION 4**

## **Créer une stratégie de développement autour de la pratique non compétitive**

La pratique non compétitive, en loisir, est aujourd'hui largement plébiscitée par un public désireux de pratiquer sans les contraintes de la compétition tout en privilégiant les bienfaits de l'activité que sont, le lien social, le bien-être, la santé, etc. Il devient nécessaire de formaliser autour d'une stratégie ces intentions de développement et d'impulser une nouvelle dynamique.

#### **OBJECTIF**

- › Diversifier l'offre de pratique au sein de la fédération et des associations affiliées.

## **ACTION 5**

### **Créer une stratégie de développement autour des pratiques culturelles**

La constante mouvance du monde des pratiques culturelles amateurs dans le paysage associatif français demande aux fédérations/associations de s'adapter rapidement et de savoir se réinventer. L'essoufflement de ce secteur, par le passé plus dynamique, nécessite un travail stratégique qui redéfinira les contours de son développement tant par la nature de la pratique que par son accessibilité et son approche.

#### **OBJECTIF**

- › Elaborer une stratégie formalisant de nouvelles activités, évènements/rencontres, modes de pratique en lien avec les besoins actuels du secteur associatif.

## **ACTION 6**

### **Affirmer la position d'acteur majeur de la fédération dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire**

La fédération a toujours investi dans ce secteur, et développe de nouvelles offres auprès des jeunes et plus largement dans le cadre de l'éducation populaire en proposant des activités avec l'objectif d'accompagner vers l'autonomie et de favoriser l'engagement.

#### **OBJECTIF**

- › Mettre en place des offres plus généralisées sur le territoire en s'appuyant sur l'offre multiple d'activités fédérales qui permettent un décloisonnement et un développement transversal des offres jeunesse et d'éducation populaire.

## **ACTION 7**

### **Diversifier l'approche de découverte de l'activité et multiplier l'offre de multiactivité**

Consciente des attentes croissantes des associations et de ses adhérents, la fédération souhaite offrir des expériences variées accessibles à tous. Ceci permettant à chacun d'explorer de nouvelles activités. Cette diversification passe par la mise en place de parcours d'initiation adaptés à tous les âges mais également à tous les niveaux. Le déploiement sur le territoire de la multiactivité servira aussi l'approche de découverte des activités.

#### **OBJECTIF**

- › Attirer un public plus large éloigné de la pratique associative.

## **ACTION 8**

### **Créer une stratégie de développement fédéral autour de la famille en favorisant le lien intergénérationnel**

De nos jours, la cellule familiale est de plus en plus en quête de temps de loisir partagé. En accueillant des licenciés du premier âge jusqu'aux séniors et des fratries, la fédération ambitionne de répondre à ce besoin émergent de lien social et recentrer la place de la famille dans le tissu associatif.

#### **OBJECTIF**

- › Conquérir la cellule familiale du licencié en lui proposant une nouvelle offre.

## **ACTION 9**

### **Favoriser l'intégration de nouvelles activités et accompagner le développement des activités émergentes**

Dans la continuité du précédent plan de développement fédéral et soucieuse d'adapter son offre aux évolutions sociétales, la fédération a la volonté de continuer d'intégrer de nouvelles activités et de soutenir le développement des disciplines émergentes pour répondre aux attentes de ses adhérents. L'intégration d'activités innovantes, en plein essor, comme les sports urbains, les disciplines de bien-être, la digitalisation des pratiques et l'accompagnement des structures locales dans leur mise en œuvre est actuellement, un levier de développement important. En soutenant les initiatives du terrain et en favorisant les synergies fédérales, la fédération entend dynamiser ses réseaux et encourager les adhérents à découvrir de nouvelles pratiques.

#### **OBJECTIF**

- › Accompagner les structures affiliées qui souhaitent développer des nouvelles activités en leur fournissant des outils et des formations adaptées.

## **ACTION 10**

### **Décloisonner les activités via les évènements en proposant des manifestations de plusieurs activités**

Jouissant d'un savoir-faire et d'une capacité à rassembler lors de ses manifestations, la fédération amorce une nouvelle dynamique en intégrant un concept novateur via la création de manifestations multi-disciplinaires. En organisant des manifestations combinant plusieurs activités, la fédération souhaite non seulement créer des passerelles entre les différentes disciplines, valoriser la pluralité de son offre mais également encourager la découverte de nouvelles pratiques, que ce soit dans le domaine sportif ou culturel.

#### **OBJECTIFS**

- › Encourager la transversalité entre les disciplines.
- › Favoriser les échanges entre les pratiquants.
- › Renforcer les liens inter-associatifs.

## ACTION 11

### Développer l'offre de séjours pour nos publics (adhérents) et créer un réseau d'emploi pour nos diplômés BAFA

Acteur majeur de l'éducation populaire et reconnue pour la qualité de ses formations de Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), la fédération souhaite augmenter et diversifier son offre de séjours auprès de ses adhérents. Pour créer un cercle vertueux, il conviendra de favoriser l'encadrement de ses séjours par les diplômés formés à la fédération.

#### OBJECTIFS

- › Offrir aux adhérents de nouveaux séjours en capitalisant sur des ressources humaines formées au sein du réseau de la fédération.
- › Offrir des opportunités professionnelles à nos stagiaires.

# INTENTION 4

## LA FORMATION DES ACTEURS FÉDÉRAUX, UN ENJEU D'AVENIR ET DE PÉRENNITÉ

Au fil de son histoire, la fédération s'est développée, structurée, adaptée à son temps grâce à l'engagement associatif de sa communauté. Ce sont ces ressources humaines, tant sur les territoires qu'au sein des activités, qui font vivre le projet éducatif de la fédération et ses valeurs. Pour cela, la fédération a toujours placé la formation, au centre de sa stratégie de développement. Accompagner les bénévoles vers une meilleure connaissance et compréhension de la fédération, de son fonctionnement, leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences, qui seront mises au profit des associations et des territoires sont des enjeux majeurs de cette nouvelle mandature. Ces « forces vives » doivent pouvoir s'épanouir, monter en compétences au sein de la fédération, ce qui renforcera le sentiment d'appartenance et d'engagement.



## **ACTION 1**

### **Redéfinir un plan de formation des membres de commissions nationales pour leur permettre de remplir leurs rôles et missions de développement de leur activité**

Les commissions nationales sont nommées pour mettre en œuvre la stratégie fédérale reposant sur le projet éducatif. Pour cela, leurs membres doivent être accompagnés, outillés, formés afin de pouvoir remplir au mieux cette mission primordiale. C'est de la responsabilité de la fédération, à travers un plan de formation, de les faire progresser dans leur rôle, mais aussi de leur permettre de s'épanouir à travers leur mission.

#### **OBJECTIFS**

- › Accompagner les responsables de commission à devenir de vrais pilotes et managers de leur équipe.
- › Proposer à chaque membre de commission d'approfondir ses compétences, d'en acquérir de nouvelles mais également d'augmenter ses connaissances et ses capacités.

## **ACTION 2**

### **Étendre les formations initiales à tous les animateurs d'activités, juges, arbitres, jurés et assurer une poursuite d'acquisition et de développement de compétences en continu**

Dans un objectif de développement des activités existantes, mais aussi d'enrichir la palette des activités fédérales, la formation de l'ensemble des acteurs au service de ces activités (animateurs, juges, arbitres, jurés) est primordiale. Une offre de formation initiale et continue, s'appuyant sur le projet éducatif, doit être finalisée pour toutes les activités ce qui devrait être facilité par l'utilisation généralisée du e-learning.

#### **OBJECTIFS**

- › Finaliser l'adaptation des offres de formation, déjà existantes pour certaines activités, avec l'utilisation du e-learning.
- › Accompagner les activités, non équipées à ce jour d'une offre de formation, à la construire.
- › Assurer le développement des activités et leur pérennité par la mise en place de formation.
- › Permettre aux acteurs formés, une évolution dans le temps, à travers des propositions de formation continue.



### **ACTION 3**

#### **Intensifier et diversifier la promotion de l'offre de formation fédérale dans sa globalité**

L'offre de formation est un outil au service des activités et des territoires, dans le cadre de leur développement. C'est donc un défi majeur que l'ensemble du territoire et des activités puissent s'approprier la totalité des offres de formation afin de les déployer au mieux, en fonction de leurs objectifs, projets et besoins.

##### **OBJECTIFS**

- › Optimiser la communication sur l'offre de formation, vers les territoires, les commissions territoriales d'activité.
- › Inciter les territoires à développer, diversifier leurs propositions de formation et les accompagner dans ce déploiement.
- › Encourager les commissions nationales à faire vivre un réseau de commissions territoriales, pour permettre à l'ensemble du territoire de s'approprier les différentes formations proposées.

### **ACTION 4**

#### **Développer l'offre de formation à destination des dirigeants d'associations**

L'engagement bénévole est une composante importante dans la vie associative territoriale et dans son développement. Les personnes arrivent à des postes de dirigeant en raison de leur expérience, de leur ancienneté ou au vu des circonstances. Dans cette découverte du monde associatif, certains peuvent se trouver démunis face à leurs nouvelles responsabilités. La fédération s'attache à accompagner ceux qui donnent de leur temps pour gérer les associations affiliées, en leur proposant une offre de formation spécifique, afin de leur permettre de mener au mieux leur mission de dirigeant engagé.

##### **OBJECTIFS**

- › Former les dirigeants d'association, afin de leur permettre de répondre aux différents enjeux du monde associatif.
- › Faire prendre conscience aux dirigeants dans quel environnement fédéral, territorial (passé et présent) leur association évolue avec la transmission du sentiment d'appartenance à une communauté porteuse d'un projet éducatif (avec ses valeurs) et de l'importance de l'engagement bénévole.
- › Apporter des réponses techniques (gestion d'équipe, financière) qui comportent également une dimension politique respectueuse du projet éducatif fédéral.
- › Rendre la formation accessible à un grand nombre (temps, lieu, coût...) en utilisant le e-learning.

## **ACTION 5**

### **Poursuivre le développement de la formation des dirigeants territoriaux (nouveaux et expérimentés)**

Les dirigeants territoriaux, soutenus (parfois) par des salariés, jouent un rôle clé dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de développement de leur territoire. La fédération s'est donnée, depuis un certain temps, comme objectif d'accompagner, de faciliter, d'encourager et de valoriser l'engagement des dirigeants des structures territoriales et nationales. Leur formation est essentielle pour une gouvernance efficace et un leadership inspirant. L'offre de formation, restructurée depuis 2023, va s'enrichir de nouveaux modules pour permettre à tous les dirigeants territoriaux et nationaux (nouveaux ou aguerris) de se sentir accompagnés dans leur prise de responsabilités et de développer leurs compétences.

#### **OBJECTIFS**

- › Permettre à chaque dirigeant territorial de pouvoir suivre la formation dont il a besoin, en fonction de son parcours, ses expériences, ses compétences.
- › Proposer des thématiques de formation, qui permettent aux dirigeants d'impulser une politique, des axes de développement en lien avec la stratégie nationale, dans l'écosystème fédéral et en respectant les valeurs du projet éducatif fédéral.
- › Former, accompagner les dirigeants dans leur rôle d'employeur.
- › Etendre ces formations à l'ensemble des membres élus des structures territoriales.

# INTENTION 5

## UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT FÉDÉRAL

Dans une volonté d'être socialement plus responsable, la fédération s'engage à promouvoir des pratiques éthiques, inclusives et durables dans l'ensemble de ses activités. Cela implique de réduire son impact environnemental, de lutter contre toute forme de violence et d'exclusion, d'œuvrer pour la santé physique, mentale, sociale de tout un chacun. En tant qu'actrice du monde sportif et culturel, la fédération ne peut se détacher de la responsabilité qu'elle porte à répondre aux enjeux d'une société et d'un environnement en constante évolution. C'est pourquoi la formation à ces enjeux pour les acteurs fédéraux à tous les échelons et la promotion des démarches d'engagement vertueuses, entre autres, sont des objectifs incontournables pour cette mandature.



## **ACTION 1**

### **Intégrer la thématique de la RSO comme culture commune dans chaque commission, groupe, projet, action, structure fédérale et association**

La Responsabilité Sociétale des Organisations est avant tout une démarche ; faire de la RSO une culture commune implique une prise de conscience collective. Cela va au-delà de simples initiatives personnelles et ponctuelles et doit devenir une véritable philosophie partagée par l'ensemble des acteurs fédéraux dans toutes les activités, manifestations, formations, projets de la fédération sur le territoire. Placer la RSO au cœur de nos actions est la certitude de concilier bien-être de nos adhérents, de nos dirigeants, de nos bénévoles, impact positif sur la société et réponses aux défis environnementaux globaux.

#### **OBJECTIFS**

- › Intégrer les processus inhérents à la RSO dans tous les projets, événements, démarches, actions, portés par la fédération et ses structures territoriales.
- › Former l'ensemble des membres (élus et nommés), des bénévoles et des salariés de la fédération aux enjeux de la RSO.

## **ACTION 2**

### **Diffuser les messages/actions en faveur de la RSO et intensifier l'accompagnement fédéral dans cette démarche**

La RSO dans le monde sportif a été structurée par le CNOSF autour de 6 axes qui englobent la totalité des actions et activités inhérentes à la vie associative. S'inscrivant en continuité, la fédération accompagne les structures territoriales et les associations en mettant à leur disposition des temps d'échanges avec la commission nationale, des contacts et mises en relation pour répondre à leurs questions, des fiches pédagogiques explicatives et des reconnaissances fédérales pour valoriser les démarches vertueuses.

#### **OBJECTIFS**

- › Valoriser, diffuser, promouvoir les actions vertueuses existantes pour en faire des exemples et favoriser l'engagement de nouveaux acteurs.
- › Accompagner tous les porteurs de projet à intégrer de manière automatique la démarche RSO en lien avec les directives nationales.

### **ACTION 3**

## **Valoriser l'impact social de la fédération et de ses réseaux dans les domaines de la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels, de l'accueil des personnes en situation de handicap, de la non-spécialisation, de l'insertion par et dans le sport**

Les fédérations d'associations jouent un rôle crucial dans la société actuelle, favorisent la cohésion sociale en rassemblant des individus de tous horizons autour d'une passion commune. En promouvant des valeurs telles que le respect, l'ouverture, l'autonomie, la responsabilité, la solidarité et par la nature même des activités qu'elle propose, la fédération contribue à l'inclusion sociale, encourage la participation des femmes, des personnes en situation de handicap et des minorités. À l'instar du reste de la société, elle doit jouer un rôle capital dans la prévention des violences et harcèlement sexistes et sexuels et des comportements à risque.

### **OBJECTIFS**

- › Continuer de former les dirigeants et les bénévoles à la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels, et élargir la diffusion du parcours de signalement des violences et harcèlements sexistes et sexuels et de prise en charge des victimes et coupables présumés.
- › Renforcer les collaborations avec les structures locales expertes dans la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels pour faciliter la prise de parole.
- › Former les structures territoriales et les associations à l'accueil et à la pratique d'activités des personnes en situation de handicap, pour leur en faciliter l'accès et intégrer la dimension handicap dans l'ensemble des projets fédéraux.
- › Développer les collaborations avec les structures expertes dans le domaine du handicap.
- › Réaffirmer et appliquer le principe de non-spécialisation précoce à l'ensemble des activités de la fédération, pour dynamiser le concept d'éveil de l'enfant et le rendre accessible à l'ensemble des associations.
- › Élargir le concept de non-spécialisation et de multiactivité au plus grand nombre et tout au long de la vie (littératie physique).
- › Pérenniser les actions en lien avec l'insertion dans et par le sport (Du Stade Vers l'Emploi, Clubs Sportifs Engagés).

## ACTION 4

### Devenir une fédération promotrice de santé

La fédération souhaite mettre la santé physique, mentale et sociale (au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé) au sein de son fonctionnement global. Pour cela, elle intègre le concept « fédération promotrice de santé » de l'Organisation Mondiale de la Santé et fait évoluer son programme santé Atoutform' vers un programme de promotion de la santé. Cela implique de placer la santé et le bien-être physique, mental, social des adhérents, des dirigeants, des bénévoles, des salariés dans chaque aspect de la vie associative. En sensibilisant les acteurs à tous les niveaux et en promouvant un mode de vie sain et actif, la fédération œuvre pour une prise en compte de la santé à tous points de vue. Le déploiement du programme santé Atoutform' sur le territoire contribue à la mise en place d'une politique santé approfondie à destination de l'ensemble de la population.

#### OBJECTIFS

- › Continuer d'engager la fédération dans la promotion de la santé et faire évoluer le programme santé Atoutform' vers un programme de promotion de la santé.
- › Intégrer la santé dans l'ensemble des travaux, actions, projets et fonctionnements de la fédération et créer un plan d'action de promotion de la santé.
- › Faire évoluer la formation en matière de santé vers des formations en promotion de la santé pour l'ensemble des acteurs fédéraux : définir et déployer un parcours de formation « promotion de la santé ».
- › Faire évoluer la formation d'animateurs sport santé.
- › Protéger l'intégrité physique, psychique, morale de ses adhérents et de ses dirigeants et inculquer une culture de la santé aux citoyens, aux adhérents, aux dirigeants, aux salariés.

## **ACTION 5**

### **Redéfinir la démarche qualité de la fédération**

Ancrée dans la société contemporaine, il est aujourd'hui essentiel de montrer la façon dont la fédération, ses structures territoriales et ses associations répondent aux enjeux de société, en inscrivant les activités et services aux adhérents dans un objectif de qualité, conforme à la notion d'engagement individuel et collectif du projet éducatif fédéral. Au cours des dernières années, de nombreux dispositifs de reconnaissance des pratiques vertueuses ont vu le jour, comme les labels, les chartes, ou encore la certification. La multiplication de ces dispositifs a parfois entraîné un manque de lisibilité pour nos acteurs engagés, que ce soit dans la méthodologie, les objectifs ou les plus-values. Dans une volonté d'harmoniser mais aussi de faciliter l'accès et l'attribution à ces reconnaissances, la fédération s'engage pour un nouveau chemin de reconnaissance de la démarche qualité.

#### **OBJECTIF**

- › Construire une démarche qualité, lisible et adaptée à une déclinaison associative.

## **ACTION 6**

### **Accentuer le développement du programme « Vivre club » et conforter les associations comme lieu de vie et de lien social**

Véritables lieux de construction et de préservation du lien social, les associations sont indispensables au bien-être de nombreuses personnes. En parallèle, les profils et les modes de vie des bénévoles de nos associations se sont diversifiés, devenant de temps à autre plus difficilement compatibles avec le rythme de vie d'une association. Les attentes des adhérents sont également plus nombreuses et les exigences des organisations plus précises. Le programme « Vivre club » se donne pour double objectif de répondre aux difficultés actuelles pour les associations de recruter des bénévoles et de les faire monter en connaissances et en compétences mais également de maintenir un lien social, base de la vie associative. En outre, par la mise en place d'actions ponctuelles tout au long de la saison, la fédération souhaite fédérer et faire vivre les liens qui unissent les adhérents de ses associations.

#### **OBJECTIFS**

- › Continuer le développement du programme « Vivre club ».
- › Faire évoluer l'opération « FSCF en fête ».
- › Participer à des opérations spécifiques afin d'élargir l'activité des associations au-delà de la pratique.













**Vivons ensemble  
l'expérience sport et culture !**

**Fédération Sportive et Culturelle de France**

22 rue Oberkampf • 75011 Paris

T +33(0) 1 43 38 50 57 • F +33(0) 1 43 14 06 65

fscf@fscf.asso.fr • www.fscf.asso.fr

